



RÉUNION ANNUELLE DE COORDINATION LDAC- ATLAFCO / COMHAFAT

Mercredi 31 janvier 2018, de 10h00 à 13h00

**Salle de Réunions du Secrétariat Général de la Pêche Maritime
Calle Velázquez 147, Madrid**

- 1. Ouverture de la réunion : Accueil par le Secrétaire Général des Pêches du Ministère d'Agriculture, Pêche et Environnement, M. López-Asenjo.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et rapport de la dernière réunion (Vigo, 24 janvier 2017)**
- 3. Aperçu de la collaboration de travail entre le LDAC et la COMHAFAT en 2017**
 - 3.1. Avis du COMHAFAT**
 - 3.2. Avis du LDAC**
- 4. Planification stratégique pour 2018**
 - 4.1. Harmonisation des priorités de travail et des éléments clés**
 - 4.1.1. Contribution à la gouvernance internationale des océans et à la croissance bleue
 - 4.1.2. Amélioration des mesures de contrôle et de surveillance (MCS) et la lutte contre la pêche INN dans les Etats Côtiers de l'Afrique de l'Ouest
 - 4.1.3. Favorisation de la transparence dans les accords de pêche UE - pays africains
 - 4.1.4. Renforcement des initiatives de transparence dans l'Océan Atlantique
 - 4.2. Calendrier des réunions en 2018 - Possibilités de collaboration future**
 - 4.2.1. Conférence Ministérielle de la COMHAFAT (Abidjan, 1er trimestre 2018)
 - 4.2.2. Assemblée Générale du LDAC (Rome, mai 2018)
 - 4.2.3. Comité des Pêches (COFI) de la FAO (juillet 2018)
 - 4.2.4. Conférence « *Our Ocean* » (Bali, octobre 2018)
- 5. Coopération régionale**
 - 5.1. État d'avancement des travaux présenté par le COMHAFAT**
 - 5.1.1. Programme régional des observateurs en mer
 - 5.1.2. Système régional de contrôle et inspection portuaires
 - 5.1.3. Résultats du programme de formation des inspecteurs (avec CGPM)
 - 5.1.4. Résultats du « Think Tank » sur la piraterie en Atlantique



5.2. Etat d'avancement des travaux présenté par le LDAC

- 5.2.1. Ateliers régionaux sur la mise en œuvre et la transparence des APPD
- 5.2.2. Séminaire sur la mise en œuvre du nouveau Règlement SMEFF de l'UE sur la gestion durable des flottes de pêche externes (DG MARE)
- 5.2.3. Lutte contre la pêche INN et Accord sur le Statut de l'État du Port PSMA de la FAO
- 5.2.4. Droits du travail et conditions décentes de travail dans le domaine de la pêche

5.3. Prochaines étapes

6. Mise à jour de la Commission européenne sur la stratégie de l'UE en matière de gouvernance régionale des pêches et de lutte contre la pêche INN dans l'Océan Atlantique (à confirmer)

6.1. Stratégie de l'UE en Afrique de l'Ouest pour 2018 (DGDEVCO)

6.2. Projet PESCAO: état des lieux (DEVCO / MARE / EFCA)

6.3. Projet FISHGOV

6.4. Fonds Européen de Développement

7. Divers

8. Déclarations finales et clôture de la réunion

LA RÉUNION SERA SUIVIE D'UNE VISITE GUIDÉE AU CENTRE DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DE PECHE SITUÉ AU SIÈGE DE LA SECRÉTARIE.